



Traité Nazir

Michna 1 - Chapitre 2

הריני נזיר מן הגרוגרות ומן הדבילה--בית שמאוי אומרין, נזיר;
ובית הלל אומרין, אינו נזיר. אמר רבי יהודה, אף כשהאמרו בית
שמעאי, לא אמרו אלא באומר, הרי הן עלוי קרבן.

[Celui qui dit :] « Que je suis Nazir pour [m'interdire] les figues sèches et les blocs de figues pressées » :
Beth Chamaï disent : [Il a le statut de] Nazir.

Beth Hillel disent : [Il n'a] pas [le statut de] Nazir.

Rabbi Yehouda dit : Même Beth Chamaï qui ont exprimé [un avis contraignant], ne l'ont fait que pour le cas où il dit
« [Je comptais] me les interdire au même titre qu'un sacrifice ».

Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

